

Si vous n'arrivez pas à visualiser ce message, [cliquez ici](#) pour visualiser la version en ligne

APPELS AUX DONNS

Depuis le passage dévastateur du cyclone Chido sur Mayotte, la solidarité s'organise. [Secours populaire](#), [Fondation de France](#), [Croix Rouge](#)... les principales structures d'entraide sollicitent la générosité des donateurs. L'ARS Corse s'associe à ces appels aux dons et souhaite force et courage à ses collègues du centre hospitalier de Mayotte, de l'ARS Mayotte et à l'ensemble de la population mahoraise.

[Retrouvez ici une liste non exhaustive des organisations mobilisées pour l'aide d'urgence auprès de la population Mahoraise](#)



URGENCE MAYOTTE

En solidarité avec le centre hospitalier de Mayotte, l'ARS Corse soutient les **APPELS AUX DONNS** lancés par les ONG





RETROUVEZ UNE LISTE DES ONG MOBILISÉES SUR WWW.ASSOCIATIONS.GOUV.FR/URGENCE-MAYOTTE.HTML

Dossier

Santé des familles monoparentales : une initiative innovante pour les quartiers prioritaires en Corse

Dans le cadre du Projet Régional de Santé 2023-2028, l'ARS Corse s'engage à soutenir des actions novatrices en matière de santé. Parmi ses priorités, la santé des femmes, des mères et des enfants dans les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) bénéficie d'une attention particulière, avec un financement dédié du Ministère de la Santé.

Un objectif clair : améliorer la santé des familles monoparentales

Cette action cible les familles monoparentales avec des enfants de moins de 6 ans vivant dans les QPV. En Corse, suite à un nouveau découpage, on dénombre 5 quartiers prioritaires : nord rocade et Salines - Cannes à Ajaccio, Pifano à Porto-Vecchio et Meridionale et Mezana à Bastia.

L'objectif ? Renforcer la santé physique et mentale des parents et des enfants, en développant une offre pluridisciplinaire adaptée à leurs besoins spécifiques.

Les domaines concernés incluent notamment l'activité physique, la culture, le numérique, l'accès aux ressources administratives, l'éducation, le social et la santé. Ces actions s'inscrivent dans une approche intégrée et participative, en complément des dispositifs déjà existants.

Un projet au service des familles les plus vulnérables

Les familles monoparentales des quartiers prioritaires sont particulièrement exposées à des situations de précarité ayant un impact direct sur leur santé. Ce projet vise à offrir des solutions adaptées, qu'il s'agisse d'actions collectives, individuelles ou événementielles, en mobilisant un réseau d'acteurs locaux pour une prise en charge globale et cohérente.

Une construction collaborative et des priorités définies

Entièrement financé par l'ARS Corse (140 000 €), ce projet est le fruit d'une concertation avec de nombreux partenaires institutionnels : la Collectivité de Corse (PMI, ASE, service de l'application Ghjuventù), les services de l'État (DRDFE, DREETS, délégués à la politique de la ville) et les communes concernées. Les thématiques prioritaires identifiées incluent :

- ▶ Le droit au répit pour les parents.
- ▶ L'accès aux soins paramédicaux par un accompagnement personnalisé.
- ▶ L'insertion professionnelle et sociale.
- ▶ L'éducation à la parentalité.

En parallèle, des actions seront menées autour de l'alimentation, de l'activité physique et du bien-être. Les familles elles-mêmes participent à définir les orientations pour garantir une adéquation optimale aux besoins.

Une approche ludique pour sensibiliser et accompagner

Pour rendre l'accompagnement accessible et non culpabilisant, l'ARS a conçu un support pédagogique innovant : un jeu de plateau baptisé "7 en main", explorant sept thématiques essentielles (santé, éducation, activité physique, culture, social, administratif, numérique).

Ce jeu a une double vocation :

- ▶ Sensibiliser les familles en rendant les ressources plus compréhensibles et accessibles.
- ▶ Outiller les éducateurs pour mieux orienter les familles vers les dispositifs adaptés.

Dès janvier, les premières boîtes de jeu seront distribuées aux éducateurs, qui porteront ce projet à travers le territoire avec l'appui du CIAS à Ajaccio, de la FALEP à Porto-Vecchio et de l'association ALPHA à Bastia.

Une dynamique porteuse pour l'avenir

Au-delà des actions concrètes, ce projet a permis de renforcer les synergies entre les acteurs locaux et d'améliorer la visibilité des dispositifs existants. Toutefois, il met aussi en lumière des défis structurels, comme la difficulté d'accès aux modes de garde, frein majeur à l'insertion professionnelle.

Ce projet témoigne d'une volonté forte : mettre la santé et le bien-être au cœur des politiques publiques pour les familles les plus fragiles, en associant innovation et solidarité.



En direct des territoires

Un renfort médical dans l'ouest Corse

La commune d'Ota-Porto, son maire M. De Pianelli, et des maires des communes avoisinantes se mobilisent fortement pour maintenir sur ce secteur de l'ouest Corse une offre de santé. En lien avec la MSP de Cargèse, une jeune médecin viendra

EPRED : une nouvelle équipe pour protéger les enfants en danger en Corse

L'ARS Corse est fière d'annoncer la mise en place de l'Équipe Pédiatrique Référente Régionale Enfance en Danger (EPRED). Ce dispositif, porté par l'Association d'Enquête et de Médiation (AEM) marque un tournant décisif dans

prochainement consulter une fois par semaine dans un cabinet médical mis à disposition par les communes.

L'ARS de Corse soutient financièrement cette démarche apportant une aide de 10 000 € conformément aux engagements pris lors du conseil national de la refondation il y a quelques mois.

Bastia : un club house pour l'inclusion des personnes fragiles

Le 10 décembre 2024, Bastia a inauguré le premier Club House, un espace dédié à l'accompagnement des personnes confrontées à des troubles psychiques. Situé au 22, rue Campinchi, ce lieu de 208 m² offre un cadre chaleureux comprenant des salles d'activité, une cuisine partagée et des espaces conviviaux. Son objectif : aider à la réinsertion sociale et professionnelle de ses membres en leur proposant un environnement structuré et participatif. Déjà 18 personnes bénéficient de ce soutien unique avec une ambition d'accueillir jusqu'à 25 membres par jour. Le Club House offre un environnement structuré où les membres participent activement à la gestion quotidienne, favorisant ainsi leur réinsertion sociale et professionnelle. Ce projet, soutenu par l'ARS Corse à hauteur de 250 000 €, marque une avancée significative vers l'inclusion et le bien être des personnes vulnérables en Corse.

[En savoir plus](#)



la prise en charge des mineurs en situation de danger sur notre territoire.

L'EPRED réunit des professionnels spécialisés – psychologues, pédiatres, juristes, travailleurs sociaux – pour accompagner les enfants victimes de violences ou en danger. L'objectif principal ? Offrir une prise en charge adaptée aux situations les plus complexes, en coordination avec les Unités d'Accueil Pédiatriques Enfants en Danger (UAPED) et les acteurs de la protection de l'enfance. Grâce à cette équipe, les mineurs vulnérables bénéficieront d'un suivi global incluant soutien psychologique, accompagnement social et coordination des soins médicaux.

L'EPRED s'articule autour de 3 axes majeurs :

- ▶ La coordination territoriale, avec la mise en réseau des professionnels et l'animation des structures existantes, telles que les UAPED.
- ▶ Le soutien des acteurs de terrain, via des formations pluridisciplinaires, des outils pratiques et des recommandations de bonnes pratiques.
- ▶ La prise en charge des cas complexes, avec des suivis individualisés en lien avec les partenaires judiciaires et sociaux.

Le projet a officiellement été lancé lors d'une réunion organisée le 28 novembre dernier.

L'antenne en Corse du Sud est d'ores et déjà opérationnelle. Celle de Haute Corse le sera d'ici fin mars 2025 au plus tard. Une rencontre avec l'Observatoire de la Protection de l'Enfance est également prévue pour renforcer les synergies locales. Ce lancement témoigne de l'engagement collectif pour mieux protéger les enfants et offrir un avenir plus serein aux mineurs victimes en Corse.

Contact : epredcorse@assoaem.org /

04 95 24 49 83



Ça fait l'actu

Mobilisation exceptionnelle des acteurs de santé pour la visite du Pape en Corse

Les acteurs de santé et les agents de l'ARS Corse se sont très fortement mobilisés pour garantir la sécurité et le bon déroulement de cette journée historique. Pendant plusieurs semaines, les équipes ont travaillé sans relâche pour coordonner un plan de gestion global des risques. Ce dernier prévoyait des mesures sanitaires rigoureuses, une organisation des transports médicaux et une

Retour sur la formation "accès aux droits de santé des personnes étrangères"

La coordination régionale des Permanences d'Accès aux Soins de Santé (PASS), les Equipes Mobiles Psychiatrie Précarité (EMPP) de Corse, portée par le Centre Hospitalier de Bastia et l'ARS ont fait appel au [Comité pour la Santé des Exilés](#) (Comede) pour animer une formation de deux jours visant à actualiser et renforcer les

anticipation des risques divers (actes malveillants, risques épidémiques ou liés à l'afflux de visiteurs). Cet événement a ainsi constitué un exercice grandeur nature de gestion de crise, mobilisant des compétences variées et une coordination sans faille. Il a permis de tester nos capacités collectives de coordination et d'adaptation face à une situation exceptionnelle. Le professionnalisme, la réactivité et le sens des responsabilités de chacun ont permis de relever ce défi avec brio. Cette expérience enrichissante a été formatrice pour nous tous, et a renforcé la capacité collective de notre territoire à faire face à des situations d'ampleur.

Un grand bravo et merci à tous les acteurs impliqués !



Nouvelle consultation spécialisée "prise en charge des plaies du pied diabétique"

Le Centre Hospitalier d'Ajaccio propose désormais une consultation spécialisée pour la prise en charge des plaies du pied chez les patients diabétiques. Cette consultation multidisciplinaire s'adresse aux patients diabétiques présentant des plaies du pied liées à leur diabète ou des déformations du pied, telles que le pied de Charcot. Elle permet de rencontrer, en un seul rendez-vous, plusieurs spécialistes : médecin diabétologue, infirmière, podologue, podologue orthésiste.

Cette consultation poursuit 3 objectifs :

- ▶ Guérir les plaies et prévenir les complications ;
- ▶ Éviter les récurrences ou l'apparition de nouvelles plaies ;
- ▶ Prévenir les amputations.

L'équipe pluridisciplinaire, en lien avec les autres services de l'hôpital, les médecins traitants et les infirmiers libéraux, assure une prise en charge complète et personnalisée :

- ▶ Établit un diagnostic ;
- ▶ Prend en charge les plaies (soins locaux, pansements, protocoles de soins) ;
- ▶ Prescrit les investigations nécessaires (radiographies, bilans biologiques, Doppler) ;
- ▶ Collabore avec d'autres spécialités médicales si besoin ;
- ▶ Oriente les patients vers un podologue-orthésiste ou un orthoprothésiste pour un chaussage adapté ;
- ▶ Assure un suivi régulier pour adapter la prise en charge (contrôle du diabète, traitement d'infections, etc.).

Comment prendre RDV ? :

En envoyant un mail à plaie.pied.diabetique@ch-

connaissances des professionnels sur l'accès aux droits et aux soins des personnes étrangères en Corse.

Un contenu pédagogique riche et concret

Organisée à Bastia (18-19 nov) et Ajaccio (21-22 nov) dans les locaux de l'URPS ML cette formation s'adressait aux professionnels des services sociaux, hospitaliers et à leurs partenaires institutionnels et associatifs. Les deux sessions ont combiné enseignements théoriques et cas pratiques pour répondre aux enjeux spécifiques rencontrés sur le terrain.

Parmi les thématiques abordées :

- ▶ Comprendre les statuts administratifs et les titres de séjour des personnes étrangères.
- ▶ Maîtriser les dispositifs de protection maladie, avec un focus sur les réformes récentes.
- ▶ Appréhender les droits spécifiques pour différents publics, tels que les migrants âgés, les travailleurs saisonniers ou encore les personnes sans droit au séjour.

Les participants ont travaillé en groupe de 12 à 15 personnes à partir de fac-similés de documents administratifs et étudié des cas concrets pour mieux accompagner les démarches d'ouverture de droits (Aide Médicale de l'Etat, Complémentaire Santé Solidaires, etc.). Ces moments d'échanges ont permis de partager des expériences et d'identifier des solutions et ressources mobilisables face aux difficultés rencontrées au quotidien. La diversité des profils des participants a enrichi les discussions et renforcé les liens entre les différents acteurs de santé et de l'action sociale intervenant dans l'accompagnement à l'accès aux soins des personnes en situation précaire.

Vous souhaitez en savoir plus ou participer à une prochaine session ?

Vous souhaitez rejoindre nos initiatives dédiées à l'amélioration des parcours de santé des populations vulnérables ?

adresser un mail à ars-corse-sante-publique@ars.sante.fr



Risque radon et habitat : appel à la participation citoyenne

Le radon est un gaz radioactif, incolore et inodore, naturellement présent dans les sols

ajaccio.fr. Précisez nom, prénom, date de naissance, téléphone et motif de consultation. Ajoutez si possible une photographie de la plaie.



Une instance dédiée pour soutenir les ESMS en difficulté financière : retour sur les actions de la commission régionale

Créée par l'instruction du 21 septembre 2023, la commission régionale de suivi des ESMS en difficultés financières a pour mission d'analyser et d'accompagner les structures confrontées à des tensions de trésorerie, afin de prévenir des situations critiques.

Initialement dédiée aux EHPAD et services à domicile (SSIAD et SAAD), son champ d'intervention s'étend désormais à l'ensemble des établissements et services médico-sociaux (ESMS) du secteur des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

Regroupant l'ARS, la Collectivité de Corse, la DRFIP, l'URSSAF, les organismes payeurs (CPAM, MSA) ainsi que la Banque des Territoires, cette commission offre une vision globale pour évaluer les situations financières et valider des plans d'actions permettant de rétablir l'équilibre et de garantir la pérennité des activités. Elle travaille en lien étroit avec le Comité Régional de Veille Active sur la Trésorerie (COREVAT), compétent pour les établissements de santé et donc les ESMS publics hospitaliers rattachés.

La commission se réunit deux fois par an :

En novembre, pour examiner les demandes d'intégration au dispositif.

En juin, pour suivre les structures déjà identifiées comme prioritaires.

Lors de la dernière session de novembre 2024, 12 dossiers ont été analysés. Parmi eux, 5 nouveaux établissements ont été intégrés au dispositif. En complément des plans d'actions spécifiques, l'ARS Corse a mobilisé cette année une enveloppe exceptionnelle de 1 520 000 €, permettant de soutenir la situation de 5 établissements, dont 975 000€ au bénéfice de 3 EHPAD.

Les résultats sont encourageants : 2 des 3 EHPAD accompagnés depuis 2023 ont retrouvé une trajectoire financière équilibrée, permettant de lever leur suivi. Grâce à la mobilisation collective de l'ensemble des acteurs, cette instance s'affirme comme un levier clé pour soutenir les ESMS dans leur mission au service des populations vulnérables.

granitiques (Corse du Sud et partie ouest du département de la Haute-Corse). Il se dégage du sol, s'infiltré dans les bâtiments puis se propage ensuite essentiellement dans le sous-sol et le rez-de-chaussée. Les concentrations dans les bâtiments sont d'autant plus élevées que le bâtiment est confiné. A long terme, l'exposition au radon augmente le risque, amplifié par le tabagisme, de développer un cancer du poumon. Afin de prévenir ce risque, il est rappelé l'importance d'assurer une aération quotidienne de chaque pièce du logement par l'ouverture des fenêtres au moins 10 minutes par jour, de vérifier les systèmes de ventilation et de ne pas obstruer les entrées et sorties d'air. Afin d'accompagner certains propriétaires à repérer la présence de radon dans leur logement, Qualitair, avec le soutien financier de l'ADEME et en lien avec les services de l'ARS et de l'AUE, mettra à disposition à compter de 2025 des détecteurs passifs (également appelés « dosimètres ») qui pourront être utilisés durant la période de chauffe (préférentiellement en hiver) afin de vérifier la concentration à laquelle ils sont exposés.

Comment se procurer un kit ? Pour cela, il suffit d'envoyer un mail à l'adresse radon@qualitair.corsica. Un lien vers une rapide enquête sur votre logement et les modalités de récupération des dosimètres vous seront ensuite adressés.



Évaluation des ESSMS : quels enjeux ?

Depuis la loi du 2 janvier 2002, les Établissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux (ESSMS) sont tenus de réaliser une évaluation régulière de leurs activités et de la qualité des prestations délivrées. Cette évaluation a pour objectif d'améliorer la qualité des services offerts aux personnes accueillies.

La loi du 24 juillet 2019 a renforcé ce dispositif en confiant à la Haute Autorité de Santé (HAS) la mission de créer une procédure d'évaluation nationale commune à tous les ESSMS et un cahier des charges pour les organismes chargés de ces évaluations. Il est important de souligner que ces évaluations ne sont ni des inspections ni des contrôles de conformité, mais des outils d'amélioration continue des pratiques. La procédure d'évaluation repose sur un cycle structuré, comprenant des auto-évaluations régulières par les structures

Nouvelles modalités pour connaître la pharmacie de garde la plus proche

A partir du jeudi 26 décembre 2024, les tableaux de garde des pharmacies ne seront plus disponibles sur le site internet de l'agence. Une nouvelle organisation est mise en place pour simplifier l'accès à l'information, essentielle pour les usagers. Deux plateformes dédiées, gérées directement par les syndicats, seront disponibles pour connaître la pharmacie de garde la plus proche :

▶ En Corse-du-Sud : la

plateforme Resogardes accessible par téléphone au numéro Audiotel **3237** (0,35 €/min TTC) ou via le site internet www.3237.fr.

▶ En Haute-Corse : la

plateforme Servigardes joignable au numéro Audiotel

0 825 74 20 30 (0,15 €/min TTC) ou consultable en ligne à l'adresse www.servigardes.fr

Ces deux services seront opérationnels 24h/24 et 7j/7 à compter du jeudi 26 décembre 2024.

Cette évolution s'inscrit dans une démarche de modernisation souhaitée par l'agence et les deux syndicats représentatifs de la profession la Fédération des syndicats pharmaceutiques de France (FSPF) et l'Union des Syndicats de Pharmaciens d'Officine (USPO).

[Téléchargez le kit de communication](#)



Pour connaître la pharmacie de garde* la plus proche
*nuits, dimanches et jours fériés

En Corse du Sud
Composez le **3237***
ACCESSIBLE 24h/24h
*Numéro Audiotel : 0,35€ TTC/min

En Haute-Corse
Composez le **0 825 74 20 30***
ACCESSIBLE 24h/24h
*Numéro Audiotel : 0,15€ TTC/min

Ou Consultez en ligne www.3237.fr

Ou Consultez en ligne www.servigardes.fr

Le CH de Castelluccio inaugure son amphithéâtre

A l'occasion des ses 50 ans, le Centre Hospitalier de Castelluccio a inauguré son amphithéâtre. Une infrastructure entièrement rénovée et moderne, destinée à devenir un véritable pôle d'attractivité pour notre territoire. Situé en plein cœur de l'hôpital, cet amphithéâtre dispose d'une capacité de 220 places dont 5 pour les Personnes à Mobilité Réduite.

L'amphithéâtre a été conçu pour offrir des conditions d'accueil optimales, tant pour les formations, que pour des séminaires et conférences d'envergure régionale mais surtout comme tiers lieu au profit des patients et de leurs aidants. Avec un coût total de 1 418 000 millions d'euros, financé entièrement par l'ARS de Corse. Une infrastructure moderne et multifonctionnelle d'une surface de 300 m², l'amphithéâtre est équipé

elles-mêmes et une évaluation externe tous les 5 ans réalisée par un organisme tiers indépendant.

Les Agences Régionales de Santé (ARS) sont responsables de la programmation des évaluations, avec des arrêtés publiés chaque année. Les ESSMS doivent respecter les délais de transmission de leurs rapports, sous peine de devoir renouveler leur dossier d'autorisation.

Le Département Inspection et Contrôle Qualité de l'ARS Corse gère et suit ces évaluations pour améliorer l'analyse qualité des établissements et faciliter les échanges entre les structures et l'agence. L'objectif est de fluidifier les échanges, de renforcer l'accompagnement des établissements et de garantir un suivi plus réactif et adapté aux besoins des structures.

Contact : ars-corse-evaluationessms@ars.sante.fr

[En savoir plus](#)



Évaluation des Commissions des Usagers : rappel des étapes clés

L'ARS Corse a engagé un processus d'évaluation des Commissions des Usagers (CDU) afin d'améliorer la qualité et la sécurité des échanges entre les usagers, leurs représentants, et établissements de santé. L'objectif est d'analyser les pratiques et de réfléchir avec l'ensemble des parties prenantes à une démocratie en santé rivée autour de trois axes :

- ▶ Améliorer l'attractivité de la représentation
 - ▶ Améliorer la qualité de la participation
 - ▶ Faciliter la coopération inter-instances
- Une enquête dématérialisée, adressée à l'ensemble des acteurs des CDU, a été menée du 7 novembre au 7 décembre 2024. Pour accompagner les responsables qualité des établissements, l'agence a organisé un webinaire, permettant à chacun de poser ses questions et ainsi fédérer autour de cette démarche. L'ensemble des réponses donnera lieu à une analyse qui permettra de conduire des entretiens ciblés dès le mois de janvier 2025 et une restitution des résultats auprès des CDU qui se déroulera jusqu'en mars 2025. Ces travaux permettront de préparer le renouvellement des mandats prévu le 1er

des dernières technologies : système de projection permanent, micros sans fils, etc. qui permettent de répondre à une diversité de besoins, que ce soit pour des assemblées générales, des conférences ou des réunions professionnelles.

Comment louer la salle ?

Contactez Céline Pruneta, chargée de communication au 07.86.26.41.21 ou par mail celine.pruneta@ch-castelluccio.fr



Analyse des taux de fuites en Soins Médicaux et de Réadaptation

Comme en MCO (Médecine Chirurgie Obstétrique), l'ARS de Corse a procédé à des études détaillées des principales fuites extra régionales en SMR (Soins Médicaux et de Réadaptation) dans les bases PMSI (Programme de Médicalisation des Systèmes d'Information) de l'ATIH (Agence Technique de l'Information Hospitalière). Il apparaît que les fuites en SMR font fréquemment suite à des fuites en MCO ou à une offre SMR qui n'était pas présente en Corse. Le déploiement prévu par l'actuel PRS de nouvelles mentions en Corse (notamment en pneumologie et oncologie) devrait permettre de réduire une partie des fuites en SMR.

novembre 2025, tout en renforçant l'organisation et l'efficacité des commissions. Pour plus d'informations, contactez le service [Démocratie en Santé de l'ARS Corse](#).

Vaccination : de nouvelles obligations à partir du 1er janvier 2025, pour protéger les nourrissons.

À partir du 1er janvier 2025, la vaccination contre les infections à méningocoques ACWY et B devient obligatoire pour les nourrissons. La vaccination contre le méningocoque C, déjà obligatoire, sera remplacée par celle contre les méningocoques ACWY, tandis que la vaccination contre le méningocoque B, jusqu'ici fortement recommandée, devient également obligatoire.

Cette évolution des obligations vaccinales fait suite aux recommandations de la [Haute Autorité de santé](#) et au décret du 5 juillet 2024 relatif à l'obligation vaccinale contre les méningocoques de type B et ACWY. Elle figure dans la mise à jour du nouveau calendrier vaccinal. Cette nouvelle obligation vise à mieux protéger les nourrissons contre ces infections graves, en réponse à une recrudescence préoccupante observée ces dernières années.

LE CHIFFRE DU MOIS

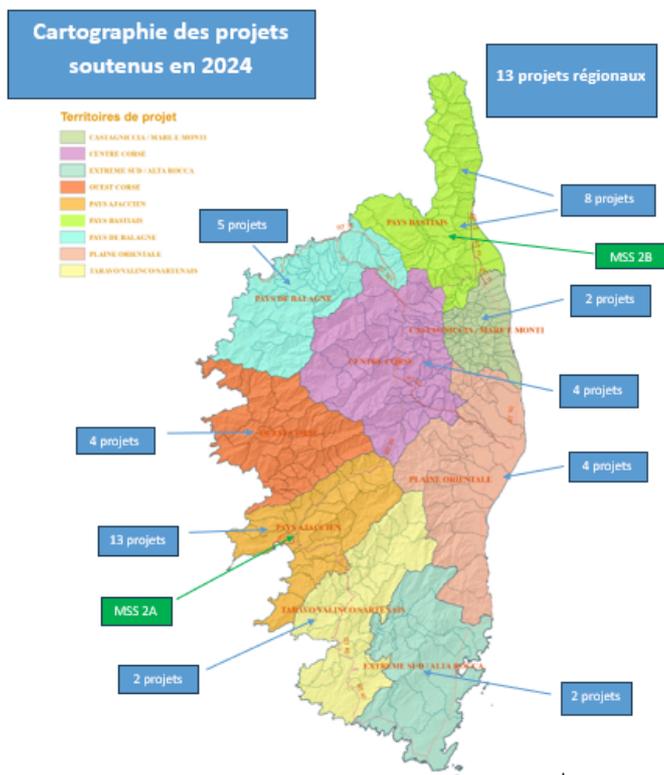
168 000 € pour le sport santé

C'est le montant des subventions allouées en 2024 par l'ARS dans le cadre du Sport Santé, des Activités Physiques et des Activités Physiques Adaptées (APA). Ce chiffre marque une progression notable par rapport à 2023 (+101 %), soulignant la priorité accordée par l'agence à cette thématique, particulièrement mise en avant dans le contexte des Jeux Olympiques.

À ces subventions s'ajoutent des co-financements de la DRAJES et de la DREETS, ainsi que des fonds alloués via les appels à projets « Prévention et Promotion de la Santé » et « Alimentation Santé ».

En 2024, l'organisation de l'Agora « Alimentation et activités physiques » et les financements des deux Maisons Sport Santé ont permis de renforcer la visibilité des associations locales actives dans ces domaines, facilitant un déploiement équitable sur tout le territoire.

Un amorçage fort en faveur du Sport Santé, qui témoigne d'une dynamique croissante pour la prévention et la promotion de la santé afin d'impulser la généralisation de l'activité physique dans le droit commun.



ZOOM FORMATION

Una sola saluta : une formation à la santé-environnement pour les professionnels de Corse

Une formation par et pour les professionnels
Dans le cadre du PRSE 4 l'ARS de Corse finance une formation à l'approche de la santé-environnement, proposée gratuitement aux professionnels de santé du territoire et qui débutera en février 2025.

En partenariat avec Promotion Santé Corse et le Dr Alice Baras, formatrice en écologie préventive, l'objectif de la formation est de donner aux professionnels et acteurs de santé les clés pour comprendre et les outils pour agir, afin de faire évoluer leurs pratiques dans une démarche de santé globale.

Le contenu de la formation a été co-conçu par les partenaires locaux réunis en COPIL (Collectivité de Corse, Médecine du travail, Fédération Corse pour la Coordination et l'Innovation en Santé, MSA, Université de Corse, CPTS Balagne, CH Bastia, URPS).

Une formation gratuite et à la carte

La formation se compose de 3 modules en webinar, animés par le Dr Baras et des experts locaux et externes. Les sessions auront lieu de 19h30 à 20h30 pour faciliter la disponibilité des inscrits

► Module 1 - Enjeux et opportunités actuelles en santé-environnement

Socle obligatoire - 4 sessions en février 2025

► Module 2 - Retour d'expérience pour un exposome favorable à la santé, place aux témoins

5 thématiques au choix – 5 sessions en mars/avril 2025

► Module 3 - Outils pratiques

4 thématiques au choix – 2 sessions en avril 2025

Une session en présentiel est prévue en mai 2025 à Corte, ce qui sera l'occasion de partager votre expérience, poser vos questions, échanger et ainsi créer une communauté de pratique sur le territoire.

Le programme détaillé est en cours de finalisation

[PRE-PROGRAMME ET INSCRIPTION](#)

Plus d'infos :

contact@promotionsante.corsica



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

La loi du 11 février 2005 fête ses 20 ans

L'ARS de Corse lance **un appel à manifestation d'intérêt** pour l'organisation d'évènements en lien avec le 20ème anniversaire de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées sur l'ensemble du territoire Corse.

A cette occasion, l'ARS souhaite mobiliser les acteurs locaux pour organiser des actions et évènements visant à :

- Sensibiliser le grand public et les acteurs institutionnels à l'importance de l'inclusion des personnes en situation de handicap ;
- Promouvoir les dispositifs, actions et initiatives déjà en place dans les territoires en faveur de la participation citoyenne, sociale, éducative et professionnelle des personnes en situation de handicap ;
- Encourager l'innovation et les partenariats pour renforcer l'autonomie et l'accès aux droits fondamentaux des personnes en situation de handicap.

Les évènements et manifestations devront s'organiser du 10 février au 16 février 2025 au sein de chaque territoire de projet.

Les thématiques et actions éligibles sont précisées dans [le cahier des charges](#).



L'ARS RECRUTE

Rejoignez une équipe dynamique avec des profils variés :
médecins, pharmaciens, ingénieurs, statisticiens,
financiers, communicants, juristes et bien d'autres



spécialistes dont les missions sont de financer les actions de prévention, gérer au quotidien les risques sanitaires liés à l'environnement, prévenir et répondre aux crises sanitaires et accompagner les corsas dans leur parcours de santé.

Nous recherchons :

- [Un chef de projet e-Santé et Cybersécurité H/F](#)
- [Un chargé de mission territorial handicap 2A à la Direction du Médico-Social H/F](#)

PACE E SALUTE !



2024 ARS CORSE - Directrice de la publication : Marie-Hélène Lecenne
Comité de rédaction : Anne-Marie Lhostis, Corinne Orsoni, Philippe Mortel

Vous souhaitez vous abonner à notre newsletter ? - [Cliquez ici](#)

Vous ne souhaitez pas recevoir ce type d'e-mail ? [Désabonnez vous.](#)